



Title	Renouveler entièrement l' édition des Pensées-de-Pascal : au nom de quelles raisons? en vue de quels effets?
Author(s)	Cantillon, Alain
Citation	Gallia. 2025, 64, p. 229-242
Version Type	VoR
URL	<a href="https://hdl.handle.net/11094/102165">https://hdl.handle.net/11094/102165</a>
rights	
Note	

*The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA*

<https://ir.library.osaka-u.ac.jp/>

The University of Osaka

## Renouveler entièrement l'édition des *Pensées-de-Pascal* ; au nom de quelles raisons ? en vue de quels effets ?<sup>1)</sup>

Alain Cantillon

Pour expliquer les raisons, et les effets espérés du présent renouvellement éditorial, il est nécessaire de revenir brièvement sur quelques grandes articulations de l'histoire des *Pensées-de-Pascal*. À la mort de Blaise Pascal, en 1662, ses proches trouvent une grande quantité de papiers manuscrits, entièrement, ou seulement en majeure partie autographes qui seront par la suite collés dans un recueil<sup>2)</sup>. Ils en font établir des copies ; deux d'entre elles ont été conservées. Elles contiennent presque toutes les pensées présentes dans le Recueil, mais aussi quelques-unes qui n'y sont pas. En 1669 et 1670, ils publient à Paris chez Guillaume Desprez une première édition des *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers*.

Jusqu'à la révolution philologique de 1842-1844, les éditeurs réemploient le texte donné par cette édition originale, même lorsqu'ils en bouleversent le plan et critiquent vivement le travail des proches de Pascal, comme le firent Condorcet et Voltaire en 1776-1778. Certaines éditions ajoutent aussi quelques inédits trouvés dans des copies.

### Deux révolutions philologiques

En 1842, Blaise Pascal devient un des premiers sujets de préoccupation de l'Académie française. D'abord son éloge est mis au concours ; Armand-Prosper Faugère, qui devient deux ans plus tard le premier éditeur de l'ère philologique

- 
- 1) Cet article est dérivé d'une communication présentée à l'Université d'Osaka le 16 septembre 2024, à l'invitation de M. YAMAO Hirotsugu, grâce à l'aide de M. KAWAKAMI Hirofumi, dans le cadre d'une visite de travail de plusieurs jours au Japon organisée par M. NORO Yasushi, collègues à qui je renouvelle ici l'expression de ma grande gratitude.
  - 2) Il existe, dans le Recueil communément nommé « Recueil original » (Bibliothèque Nationale de France, cote f.f. 9202 ; <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f1.item>), qui conserve les papiers couverts par les pensées autographes de Pascal, un certain nombre de pensées hétérographes (ou, autrement dit, allographes). Nous qualifions d'hétérographes des pensées qui, non seulement ne sont pas de la main de Pascal, mais qui de surcroît ne portent pas de corrections autographes. La présence d'une correction autographe authentifiant l'écrit hétérographe par la main même de l'auteur le fait basculer dans la catégorie des autographes. Rien ne permet de savoir avec certitude si les pensées hétérographes (sans corrections autographes) ont été faites du vivant de l'auteur, et trouvées dans ses papiers après sa mort ou si elles ont été réalisées après la mort de l'auteur pour prendre la place de pensées autographes portées par des papiers prêtés ou donnés à des amis.

des *Pensées-de-Pascal*, est l'un des deux colauréats. Puis vient le *Rapport* de Victor Cousin qui montre que l'édition originale est grandement falsifiée, et que le travail de réécriture n'a pas seulement tendu à éviter quelques polémiques religieuses, mais qu'il a aussi corrigé les mots et les expressions qui se trouvent sur les papiers laissés par l'auteur. Dans ce *Rapport*, Cousin invite ses confrères de l'Académie à traverser la Seine pour se rendre à la Bibliothèque royale, rue de Richelieu, afin d'y consulter les manuscrits de Pascal. Il est fort probable qu'il a, quant à lui, surtout consulté les copies, mais cela importe peu en comparaison de l'effet de son *Rapport*, qui, comme l'a dit un critique du temps, a fait disparaître les *Pensées-de-Pascal* des rayonnages des bibliothèques où, pourtant, elles se trouvaient toujours. Cette éclipse, cependant, ne dura que deux ans puisque Faugère travailla si vite et si bien que son édition, entièrement nouvelle, parut dès 1844.

Par la suite, de nombreuses éditions se succèdent, qui apportent petit à petit de nouvelles leçons, plus exactes, et qui sont le plus souvent motivées par l'ambition principale de trouver, voire de retrouver, le plan et l'ordre dans lesquels Pascal aurait organisé le livre que, dit-on, il projetait de publier. Une seule d'entre elles, cependant, s'imposa au point de devenir fortement dominante pendant plus d'un demi-siècle, depuis les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle : celle que Léon Brunschvicg publia une première fois en 1897, avant sa grande édition des *Oeuvres complètes* de Pascal, dans la collection des Grands écrivains de la France, à partir de 1904. Cette édition des *Pensées-de-Pascal* consacrait en quelque sorte un Blaise Pascal philosophe tel qu'il fut, peu à peu, constitué dans de vives disputes au long du XIX<sup>e</sup> siècle, depuis le *Rapport* de Victor Cousin, qui lui dénialait cette dignité, jusque, justement, l'édition de ce professeur de philosophie qu'était Brunschvicg<sup>3)</sup>. Il faut souligner que cette édition apporta de nombreux progrès dans le déchiffrement des autographes. Ce ne fut cependant pas cela qui lui valut son succès mais son caractère «philosophique», sous la forme d'un renouvellement de la mise en ordre. Elle proposait en effet un plan qui ne tentait pas de reconstituer celui d'un ouvrage hypothétiquement projeté, mais de retrouver la logique de la pensée de son auteur, en quatorze sections<sup>4)</sup>. Ces grandes sections se trouvent subdivisées en chapitres, comme «la comédie», «l'éloquence» «l'imagination», «Descartes», «la raison», «le sentiment»... Ces

3) Voir la récente thèse de Félix Barancy (décembre 2022, en cours de publication) *La «carrière scolaire» de Blaise Pascal. Politique des auteurs et canonisation philosophique en France au XIX<sup>e</sup> siècle (1809-1914)*.

4) Pour mémoire et dans l'ordre (table des matières de l'édition de 1904): «Esprit de géométrie, esprit de finesse» / La connaissance de l'homme / Contre les incrédules / Les «moyens de croire» / Les lois / Dignité de la pensée / La doctrine chrétienne / Ambiguité des «fondements» de la religion / Les religions / Les figuratifs / Les Prophéties / Preuves de Jésus-Christ / La règle des miracles / Les divisions de l'Église.

regroupements, plus ou moins longs selon l'abondance des pensées traitant le sujet, rendent ce livre particulièrement commode dans le cadre d'un cours de philosophie, et aussi dans une moindre mesure de rhétorique et de littérature. C'est, de concert avec sa grande rigueur philologique<sup>5)</sup>, qui passe peut-être inaperçue aujourd'hui, la force de cette édition, et ce qui explique qu'elle demeure encore à présent disponible en librairie, bien plus d'un siècle après son apparition.

Cependant, les éditions dominantes, aujourd'hui, sont sans conteste l'édition *Lafuma* et celles qui ont été conçues à sa suite en adoptant son principe : les éditions *Sellier* et *Le Guern*. La première, choisie comme édition de référence pour le concours des agrégations de lettres en 2016, est publiée par plusieurs maisons d'éditions, dans divers formats, jusques inclusivement la dernière édition des *Œuvres* de Pascal, l'année dernière (2023), dans la collection «Bouquins». Quant à la seconde, elle est nimbée du prestige de la collection de la «Pléiade».

Le travail de Louis Lafuma, dont la première version fut publiée en 1948, mérite d'être regardé comme une deuxième révolution philologique. Sans entrer dans leurs différences, attachons-nous à ce qui réunit ces éditions. Elles appliquent toutes les trois le principe inventé par Lafuma : suivre l'ordre de l'une des deux copies établies peu de temps après la mort de l'auteur. Ces deux manuscrits classent une partie des pensées, un peu moins de la moitié d'entre elles, dans une petite trentaine de subdivisions placées en tête et précédées d'une table donnant la liste de leurs titres.

Les éditions de type Lafuma sont fondées sur l'hypothèse que ces subdivisions reproduisent, et reproduisent fidèlement, des liasses qui auraient été constituées par l'auteur lui-même et trouvées telles quelles après sa mort. Ce que l'on appelle «liasse» est une forme de classement de papiers, courant à cette époque, avec du fil et une aiguille ; on faisait un petit trou à l'angle d'un papier, on faisait passer le fil et l'on ajoutait ainsi les papiers les uns après les autres ; la liasse était fermée par un noeud et ouverte ensuite, complétée, réorganisée au besoin au fil du temps.

Il m'a semblé préférable, maintenant, de rompre avec cette tradition éditoriale dominante pour ouvrir un nouveau moment de l'existence posthume des *Pensées-de-Pascal* pour des raisons, complémentaires, de deux ordres différents.

---

5 ) En particulier le soin qu'elle met à signaler ce qui est autographe et ce qui ne l'est pas ; voir ci-dessous.

## **Les raisons conduisant à un entier renouvellement**

### **1) Des raisons philologiques**

Je les place en premier lieu parce que ce sont elles qui autorisent le geste de renouveau éditorial que j'ai cru devoir effectuer.

L'hypothèse des liasses me semble assez faible. Elle prend avant tout appui sur deux assertions de la *Préface* de l'édition originale, qui se complètent. Or, nous savons, depuis le Rapport de Victor Cousin, que cette préface ne doit pas être du tout prise au pied de la lettre, comme lorsqu'elle affirme que l'édition qu'elle présente donne les Pensées «telles qu'on les a trouvées, sans y rien ajouter ni changer».

Il est donc dit, dans cette préface, que l'on «trouva [les papiers] tous ensemble enfilés en diverses liasses, mais sans aucun ordre & sans aucune suite,» et que «la première chose que l'on fit fut de les faire copier tels qu'ils étaient & dans la même confusion qu'on les avait trouvés.» Il y aurait donc eu une absence d'ordre, une «confusion», et ce désordre se serait trouvé *de facto* transformé par l'opération de Copie en un ordre devant être respecté par les éditions. Lafuma tente de montrer que, dans l'organisation des Copies, les chapitres qui se trouvent au début restituent authentiquement ces «liasses». On sait bien pourtant qu'il n'existe pas de tables des liasses autographes, et que les deux tables des chapitres présentes dans les copies n'y sont pas même intitulées «table des liasses» ; d'ailleurs Lafuma lui-même ne publie pas cette table de chapitres.

Une grande incertitude plane sur le rapport entre ces chapitres et d'éventuelles liasses qui auraient été constituées par l'auteur lui-même. Et l'on ne peut sur ce sujet dépasser le stade des constructions hypothétiques<sup>6)</sup>.

La préface de l'édition originale prend, comme nous l'avons rappelé, une certaine distance à l'égard des faits. Elle ne doit en aucun cas être prise pour un témoignage exactement véridique de ce qui s'est passé, mais comme une action énonciative qui a deux buts. Le premier est comme nous venons de le voir de présenter l'édition originale comme une publication digne de la confiance de ses lecteurs ; le second est de solliciter la postérité. On y déclare en effet non seulement que l'on a fait établir des copies fidèles, mais encore que l'on n'a pas pu tout publier. On donne même un exemple de ces pensées que l'on ne pouvait pas publier puisqu'elles ne seraient pas compréhensibles sans un long commentaire. Le message est limpide : des pensées n'ont pas été publiées, qui se trouvent archivées. Il fut bien compris puisque très rapidement sont sorties de ces archives plusieurs pensées inédites. Quelques années plus tard, la

---

6 ) Parmi ces constructions, citons celle qui nous paraît la plus accomplie : Jean Mesnard, «L'ordre dans les Pensées», *Dix-septième siècle*, 2013/4 n° 261, p. 575-602. <https://doi.org/10.3917/dss.134.0575>.

publication d'un autre écrit, *La vie de M. Pascal*, attribuée à sa sœur Gilberte, vint parachever cette prise en main de la postérité et la prédétermination de la réception des *Pensées-de-Pascal* ; il est à noter que cette mainmise de la famille de Pascal et des premiers éditeurs sur les *Pensées* demeure toujours très vive, puisque, non seulement, le plus souvent les éditions republient cette *Vie*, éventuellement avec Préface, mais que, depuis le tournant Lafuma, elles informent les *Pensées* comme le firent les Copies, et que, au-delà de cela même, la dernière édition des *Pensées-de-Pascal* dans la prestigieuse collection de la Pléiade, par Michel Le Guern, va jusqu'à republier l'édition falsifiée de 1669-1670.

Il convient à l'inverse de revenir en amont de ces constructions hypothétiques et de cette mainmise, afin de ne prendre appui que sur les manuscrits dont nous disposons, tels qu'ils sont. Ils nous mettent en présence d'une part de traits d'écriture hétérographes présentés comme des copies d'autographes pascaliens, voire comme tracés sous la dictée de Pascal, et de l'autre de traits d'écriture autographes inchoatifs, si loin d'un état d'achèvement qu'ils posent déjà en eux-mêmes, simplement tels quels, de redoutables problèmes éditoriaux.

## **2) Des raisons proprement éditoriales**

Louis Lafuma croyait avoir réglé le sempiternel problème du plan en découvrant et publant, pensait-il, l'ordre dans lequel se seraient trouvés les papiers de Pascal au moment de sa mort. Nous venons de dire pourquoi nous pensons que rien n'est moins sûr. Et même si c'était bien cela, si le plan donné par les copies restituait effectivement avec fidélité cet ordre-là, il n'aurait qu'une faible valeur éditoriale. Ce n'est en effet en aucune manière un plan élaboré par un auteur en vue d'une communication publique, d'une publication de ce qu'il a écrit, mais tout au plus, selon même l'hypothèse de Lafuma, un classement qui n'est que provisoire, à usage personnel, dans l'optique d'un livre à venir. Les pensées ne se présentent pas, dans les différents chapitres ou titres, dans un ordre, dans une progression conçus pour en faciliter la lecture.

Le nécessaire retour critique, que j'effectue, sur la tradition induite par le travail des proches de Pascal, me conduit à reconsiderer aussi la relation ordinaire établie entre les autographes et les hétérographes. Elle est si solide qu'elle ne fait pas l'objet d'une thématisation. L'habitude, ainsi que, globalement une sorte d'attachement des pascaliens à ceux que J. Mesnard a nommé les Pascalins (les proches de Pascal) fait que l'on considère les hétérographes comme parfaitement fiables. Cette confiance est si grande que l'on confère parfois plus de valeur à telle pensée hétérographe qu'à telle pensée

autographie<sup>7)</sup>. Le temps est venu pour les études pascaliennes de tourner le dos à cette anomalie éditoriale, qui est l'oubli de la différence qui doit être marquée entre les autographies et les hétérographes, lorsqu'il reste des autographies et qu'aucune publication n'a été faite par l'auteur de ces autographies<sup>8)</sup>.

Certaines pensées ne sont connues que par les copies, et l'accord qui existe entre les deux copies n'est en rien la garantie qu'il n'y a pas eu d'erreur voire d'interpolation. Et par ailleurs le Recueil où les autographies se trouvent collés contient également un nombre assez important d'hétérographes. Il peut aussi arriver qu'une pensée contienne, dans les Copies, un mot, voire plusieurs, qui ne se trouvent pas dans l'autographe. Au lieu d'en conclure à une interpolation des copies, voire de simplement mentionner cette différence sans formuler de jugement, les éditions, traditionnellement et le plus souvent, concluent de cet écart que les copies ont fidèlement conservé ce que l'on ne trouve pas dans l'autographe.

Une dernière précision : l'attention portée à la qualité particulière des autographies rendait nécessaire le respect, tant que possible, de leur ponctuation originale. Il faut bien dire que ce respect ne peut pas être mécanique ni absolu. C'est un travail délicat. Il y a, souvent, un doute qui demeure ; en particulier, la fin du *ductus* de certaines finales, comme les « e »<sup>9)</sup> peut être confondu avec une virgule. En outre, il faut compléter, et parfois remplacer la ponctuation originale. Contrairement à ce que les éditeurs ont fait jusqu'ici, j'ai tenu à la remplacer le moins possible, seulement lorsqu'elle contrariait trop les usages qui sont aujourd'hui les nôtres, voire lorsqu'elle était fautive au regard des usages du temps où ces pensées furent rédigées. Et j'ai toujours signalé ce remplacement en note. La différence de ces deux ponctuations est marquée par un procédé typographique : la ponctuation originale est en gris, la ponctuation ajoutée en noir.

Cette nouvelle ponctuation, plus fidèle que toutes les précédentes, fait apparaître un discours différent de celui que l'on attribue habituellement à Pascal : plus lié, moins heurté, au rythme plus ample, celui d'une pensée naissante qui trouve à se frayer un passage par le travail de l'écriture, très souvent dans un doux balancement. Nous sommes loin de cette prose hachée, dans laquelle les articulations rhétoriques sont fortement marquées, dans un rythme qui est celui d'une éloquence qui veut faire violence au lecteur. Les éditions tendent à modifier cette ponctuation, ce rythme, et la nature de ce

---

7) A167 considéré dans *Sellier* comme «notes préparatoires» à H12. Voir sur ce point notre édition, p. 26-27.

8) Cela s'entendant au sein d'un régime d'existence des écrits indexé sur un nom d'auteur (sur ce point voir ci-dessous).

9) Voir par exemple p. 73, note 3, p. 100 note 3, p. 208 notes 2 et 3, p. 209 note 1.

discours, en ajoutant des points là où une virgule suffirait, voire en remplaçant sans nécessité une virgule par un point (nous le verrons sur deux exemples ci-dessous).

### **Respecter la fragilité de ce discours**

Ces trois transformations de la tradition des études pascaliennes, que j'introduis par cette nouvelle édition, sont toutes orientées dans la même direction : le plus grand des respects de la fragilité de ce discours inachevé que sont les *Pensées-de-Pascal*. J'ai respecté la ponctuation originale, dans la mesure où elle est identifiable, et fait le partage entre ce qui est de la main de Pascal et ce qui ne l'est pas, pour ne pas imposer à ce discours des inflexions qui pourraient y avoir été glissées par ses proches.

Et j'ai aussi tenu à ne pas donner l'impression aux lectrices et aux lecteurs, par l'imposition d'un plan présenté comme définitif, que l'on aurait trouvé, voire retrouvé un certain ordre, qui permettrait de construire la totalité d'un discours sans failles, sans ces places vides qui demeurent impossibles à remplir.

Le plan que propose cette nouvelle édition n'est à proprement parler qu'un parcours de lecture à travers un certain nombre de *themata*<sup>10)</sup>. Il ne force pas les écrits laissés par Pascal à se plier à une organisation qui tenterait de suppléer le plan d'une apologie du catholicisme de Port-Royal, ni même (comme l'édition Brunschvicg) de restituer la continuité logique de la pensée de l'auteur. Postuler qu'une telle restitution est possible, c'est, à notre sens, dénier la singularité de l'inachèvement des écrits laissés par Pascal. Mon opération de groupement des pensées vise seulement à guider à travers ces écrits dispersés. Les titres sont extraits de ces écrits eux-mêmes. À l'intérieur de chaque *thema* j'ai commencé par les pensées les plus immédiatement accessibles, puis composé une progression tout en produisant ici ou là quelques ruptures susceptibles de relancer l'intérêt.

Si l'on s'interroge sur les changements introduits par cette nouvelle édition, on s'aperçoit qu'ils touchent davantage les éditions de type *Lafuma* que l'édition Brunschvicg, et cela de deux façons. D'une part parce que, de toute évidence, le plan de la nouvelle édition est plus proche, par son principe, de celui de l'édition Brunschvicg, et de l'autre parce que l'édition Brunschvicg marque assez nettement la différence entre les autographes et les hétérographes, en donnant ce qu'elle nomme «le certificat d'origine du fragment» au moyen d'une codification fort précise expliquée dans un long paragraphe au début de «l'Avertissement pour la lecture des Pensées». Ce «certificat» codifié est placé en tête de chaque pensée et permet de savoir si elle provient du Recueil ou

---

10) Désignation que nous avons empruntée, et adaptée un peu librement, à Gérald Holton.

d'une des copies, ou d'un imprimé, et, pour celles qui viennent du Recueil, si elles sont entièrement, ou partiellement, autographes ou bien hétérographes.

Cependant, *Brunschwig* garde les autographes et les hétérographes mêlés, et fait donc comme s'il n'existe qu'une faible différence de statut entre les uns et les autres.

Il n'y aurait aucune raison d'agir autrement si le mode d'existence de ces énonciations écrites était détaché du nom d'auteur, si l'on considérait que ce qui permet de traiter ces écrits comme un ensemble, c'est uniquement le fait qu'ils se trouvent réunis dans trois manuscrits, dont deux sont visiblement des copies des écrits qui se trouvent dans l'autre, dans celui où se trouvent collés de petits morceaux de papier. Or, il est certain que ce n'est pas comme cela que ces manuscrits doivent être considérés, puisque ce qui, depuis le commencement, garantit leur existence, ce qui a motivé leur confection et leur conservation à travers les siècles, c'est justement qu'ils sont considérés comme un ensemble d'écrits doués d'une haute valeur singulière parce qu'ils sont rattachés à une personne, depuis longtemps admirée comme grand auteur. Et par ailleurs, il se trouve que parmi tous ces écrits certains sont de la main même de cet auteur, et que ce qui est ainsi demeuré, et est venu jusqu'au moment présent, n'a pas été publié par cet auteur. Et ainsi, ce qui n'était peut-être, et tout au plus, que le brouillon d'un livre à venir, est tout ce qui reste de ce grand auteur. Or, dans ce régime d'existence des écrits où ils sont reliés à un auteur, chacun, depuis l'origine, s'intéresse à ce que cet auteur a écrit, à ce qu'il a voulu dire en écrivant, et à ses façons de tourner ses écrits. Et par conséquent, dans un tel régime, recevoir indistinctement les autographes et les hétérographes, c'est accepter sans broncher les erreurs, voire les interpolations des copistes. Et la fable de Pascal dictant à un secrétaire incite de surcroît à recevoir ces hétérographes comme autant d'autographes. Ce qui est paradoxal, puisque, même si quelques-uns des hétérographes du Recueil avaient été véritablement pris sous la dictée, rien ne dit, lorsqu'ils ne portent pas de corrections autographes, que cette main a bien écrit ce que la bouche de l'auteur est supposée avoir dit.

Il faut ajouter que je sais bien que tout travail éditorial est une opération hétérographique, qui engage un grand nombre de personnes, l'éditeur «scientifique» (selon l'expression consacrée), mais aussi la maison d'édition et les imprimeurs. Cependant, les deux sortes d'hétérographie ne doivent pas être mises sur le même plan. La première, celle de la fabrication des trois grands manuscrits, tend à confondre autographes et hétérographes, c'est-à-dire à instiller de l'hétérographie dans l'autographie. La seconde, celle de l'opération éditoriale, après le Rapport de Victor Cousin, reste distincte des manuscrits

originaux. Il demeure en effet toujours possible d'aller vérifier l'exactitude de l'édition, et de mesurer donc l'ampleur de son travail hétérographique (mise en ordre des segments, délimitation des pensées, ponctuation, leçons proposées, plan choisi). J'ai tenté, comme rappelé ci-dessus, de réduire le plus possible la part de ces interventions, et de lutter contre la confusion initiale des hétérographes et des autographes. Qui plus est, la mise en ligne du Recueil et des deux Copies sur le site «Gallica» a permis, au prix d'un intense et méticuleux travail des éditions Marchaisse, de donner aux lectrices et aux lecteurs la possibilité d'aller, pensée par pensée, se servir de notre édition pour lire les manuscrits<sup>11)</sup>.

Voici, rapidement, quelques exemples de ces changements, tant pour la différence entre les autographes et les hétérographes, que pour la ponctuation.

Concernant la présence des hétérographes, signalons, par exemple, que la célèbre pensée «Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie» (C. H1 ; S. 233) est hétérographe ; ce qui change tout. La question de l'identification du locuteur qui s'exprime là à la première personne, sans cesse posée : «est-ce Pascal lui-même qui fait part de son expérience intime, ou fait-il parler l'incroyant?», doit être mise à distance, placée derrière l'écran de l'hétérographie. Certes, il est difficile de dire qui s'exprime dans cette célèbre proposition, mais avant tout, il est impossible de savoir qui l'a écrite et quel est le rapport entre cette phrase et une autre, éventuellement écrite auparavant par l'auteur des *Pensées-de-Pascal*. Nous souhaitons insister ici sur la redoutable inversion des valeurs, dans une régime textuel indexé sur un nom d'auteur, qui peut survenir lorsque l'on ne fait pas le partage de l'autographe et de l'hétérographe. C'est ce qui se produit lorsque des éditions présentent une pensée autographe raturée comme dépassée et remplacée par une autre, qui est hétérographe. C'est le cas paradigmatic de la relation entre C. A167 (S. 662) et C. H12 (S. 681)<sup>12)</sup>.

Pour ce qui est de la ponctuation, il faut dire, cela n'est pas excessif, que la tendance générale des éditions a consisté à produire publiquement une caricature du discours autographe de Pascal. Les pensées autographes ne sont ni abondamment, ni fortement ponctuées ; le signe le plus fréquemment utilisé est la virgule, si bien que, parfois, il faut en remplacer une par un point simple ou un point d'interrogation<sup>13)</sup>. Ces virgules marquent la marche de la pensée, sa progression rapide par ajouts et approfondissements. À la place de ce discours si singulier qui se donne à voir et à lire, dans les traits de l'autographie comme le travail, souvent inchoatif, d'une pensée qui cherche son chemin dans l'écriture,

---

11) Au moyen de renvois dans les manchettes, tout au long du livre, aux pages des manuscrits sources.

12) Que l'on me permette ici de renvoyer derechef à la démonstration p. 26-27 de mon introduction.

13) Dans ce cas nous le signalons en note de bas de page.

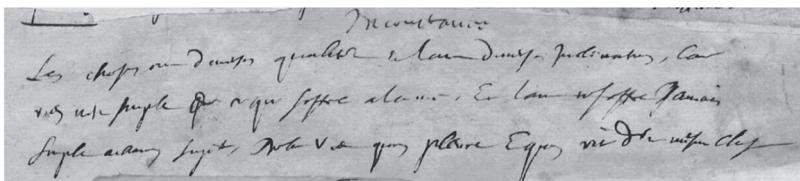
les éditions fournissent au public des morceaux d'éloquence accomplis, en forme. Par exemple, ci-dessous, une virgule (après « sujet ») est dans l'édition Sellier remplacée par un point pour produire un effet rhétorique de clause (mon édition, puis l'édition *Sellier*):

A138

R 67

## Inconstance

Les choses ont diverses qualités et l'âme diverses inclinations, car rien n'est simple de ce qui s'offre à l'âme, et l'âme ne s'offre jamais simple à aucun sujet, de là vient qu'on pleure et qu'on rit d'une même chose.



87

## Inconstance.

Les choses ont diverses qualités et l'âme diverses inclinations, car rien n'est simple de ce qui s'offre à l'âme, et l'âme ne s'offre jamais simple à aucun sujet. De là vient qu'on pleure et qu'on rit d'une même chose<sup>1</sup>.

Ou encore, lorsqu'à certains endroits l'autographe ne présente pas de ponctuation, il me semble qu'il faut respecter le style général de la ponctuation et, par conséquent, privilégier autant que possible l'usage des virgules (mon édition, puis l'édition *Sellier*) :

A152

R 157

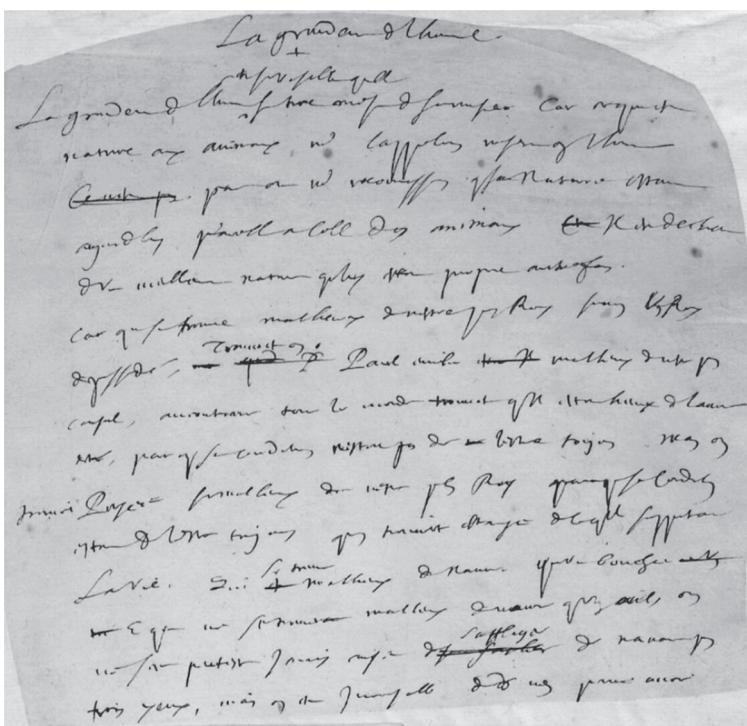
### La grandeur de l'homme

La grandeur de l'homme est si visible qu'elle se tire même de sa misère car ce qui est nature aux animaux nous l'appelons misère en l'homme, par où nous reconnaissions que, sa nature étant aujourd'hui pareille à celle des animaux, il est déchu d'une meilleure nature qui lui était propre autrefois.

Car qui se trouve malheureux de n'être pas roi sinon un roi dépossédé, trouvait-on Paul Émile malheureux de n'être pas consul?<sup>1</sup> Au contraire, tout le monde trouvait qu'il était heureux de l'avoir été, parce que sa condition n'était pas de l'être toujours, mais on trouvait Persée si malheureux de n'être plus roi, parce que sa condition était de l'être toujours, qu'on trouvait étrange de ce qu'il supportait la vie. Qui se trouve malheureux de n'avoir qu'une bouche et qui ne se trouverait malheureux de n'avoir qu'un œil?<sup>2</sup> On ne s'est peut-être jamais avisé de s'affliger de n'avoir pas trois yeux, mais on est inconsolable de n'en point avoir.

1. Dans le manuscrit, une virgule.

2. *Idem.*



149  
La grandeur de l'homme.

La grandeur de l'homme est si visible qu'elle se tire même de sa misère. Car ce qui est nature aux animaux, nous l'appelons misère en l'homme<sup>2</sup>. Par où nous reconnaissons que, sa nature étant aujourd'hui pareille à celle des animaux, il est déchu d'une meilleure nature qui lui était propre autrefois.

Car qui se trouve malheureux de n'être pas roi, sinon un roi dépossédé ? Trouvait-on Paul-Émile malheureux de n'être pas consul ? Au contraire, tout le monde trouvait qu'il était heureux de l'avoir été, parce que sa condition n'était pas de l'être toujours. Mais on trouvait Persée si malheureux de n'être plus roi, parce

que sa condition était de l'être toujours, qu'on trouvait étrange de ce qu'il supportait la vie<sup>1</sup>. Qui se trouve malheureux de n'avoir qu'une bouche ? Et qui ne se trouverait malheureux de n'avoir qu'un œil ? On ne s'est peut-être jamais avisé de s'affliger de n'avoir pas trois yeux, mais on est inconsolable de n'en point avoir.

Comme on peut le voir le premier paragraphe autographe n'est pas ponctué ; et il n'y a pas de raison particulière, syntaxique, d'y créer plusieurs phrases. La segmentation introduite par les éditions (ici représentées par *Sellier*) modifie le rythme et le style. Dans le second paragraphe, les éditions non seulement ajoutent de la ponctuation sans le signaler, mais vont jusqu'à la modifier (remplacement sans nécessité de la virgule pas un point d'interrogation après "dépossédé"), toujours subrepticement.

Pour finir cette présentation, mentionnons rapidement quelques changements de leçon, comme «au carcan» à la place de «embarqué» (*C. A222*), ou «asseur» a lieu de «coasseur» (*C. A327*). En outre la modification de la ponctuation peut avoir des conséquences sémantiques immenses, comme, à la fin de *C. A21* («le nombre, qui les multiplie» versus «le nombre qui les multiplie»). Il faut dire aussi qu'une nouvelle attention portée aux autographes induit des modifications dans la délimitation des pensées ainsi que dans l'ordre des paragraphes dans certaines pensées, comme dans le fameux discours des trois ordres (*C. A424*)

### **Conclusion**

Nous aimerais que l'on nous autorise, pour conclure, à nous aventurer jusqu'à prédire les effets à venir du présent renouvellement éditorial.

Imaginons-en trois, puisque cette édition apporte trois bouleversements à la tradition des *Pensées-de-Pascal*.

En premier lieu, le plan, qui vise principalement à faciliter l'accès de nouvelles lectrices et de nouveaux lecteurs aux *Pensées-de-Pascal*, permettra de surcroît une approche plus respectueuse de la nature même des écrits pascaliens, et encouragera par là-même un renouvellement de leur étude. Contrairement aux plans construits auparavant, il évite de s'engager dans deux directions qui sont autant d'impasses. La première de ces voies sans issue est empruntée par les éditions qui tentent de retrouver un plan proche de celui que l'auteur aurait projeté, ou auquel il aurait, dit-on, nécessairement abouti s'il avait pu finir son travail. Les éditeurs qui se sont perdus dans cette voie sont fortement influencés par les discours d'accompagnement de la première édition (sa préface puis la *Vie*). Ils considèrent, non seulement que Pascal avait bien un projet déterminé d'écrire une apologie de la religion catholique (telle que son dogme était conçu autour de Port-Royal), mais que tous les papiers trouvés après sa mort peuvent, d'une façon ou d'une autre, être rattachés à ce projet et entrer dans une organisation orientée vers lui. La seconde, celle de l'édition *Brunschvicg*, est parcourue en vue de trouver une logique de la pensée de l'auteur au travers de ses pensées ; malgré les précautions prises, et explicitées par le péritexte, elle conduit elle aussi à faire comme si les fragilités de ces écrits, les bâncances qui demeurent à jamais entre les diverses pensées, et bien souvent à l'intérieur de chacune d'entre elles, pouvaient être si parfaitement réduites qu'elles ne nuisent plus à la compréhension de ces écrits comme un tout. Le plan que je propose regroupe l'ensemble de ces écrits dans une suite de *thèmatas* qui, tout en indiquant un chemin à travers ces pensées, laissent percevoir les manques et les vides de ces énonciations inchoatives.

En ce qui concerne la différence entre les autographes et les hétérographes, elle doit mener à des études sur les diverses sortes d'hétérographes, à développer des recherches sur les erreurs de copie, sur les éventuelles erreurs de prise sous la dictée, si l'on peut montrer que prise sous la dictée il y a eu. Faire porter l'accent sur les autographes peut mener à mieux comprendre et estimer les différences entre ce qui est attribuable en toute certitude à Pascal et ce qui ne peut pas l'être ; à, par conséquent, produire des discours exégétiques plus prudents, plus circonspects, sur l'ensemble des écrits de Blaise Pascal considérés comme un tout, comme une œuvre, puisque les seuls autographes, dans cette œuvre, sont ceux qui se trouvent dans le Recueil des *Pensées-de-Pascal*. De la même façon, il conviendra de ne pas faire intervenir des pensées hétérographes dans des études comparatives entre Pascal et les autres auteurs de Port-Royal, voire entre les *Pensées-de-Pascal* considérées comme une œuvre

authentiquement pascalienne et les *Provinciales* comme œuvre collective. Certaines des pensées hétérographes pouvant elles aussi, mais subrepticement, et sans qu'il soit possible d'en avoir la certitude, faire partie de l'œuvre collective de Port-Royal.

Quant à la nouvelle ponctuation, elle est doublement fidèle à ce qui se trouve dans les autographes. Non seulement, en effet, elle restitue la ponctuation des autographes, mais en outre j'ai fait le choix de suppléer de la façon la plus légère possible, et à respecter ainsi la discréption globale de cette ponctuation autographe. Ainsi disparaissent un certain nombre de maximes<sup>14)</sup>, de clausules et de mouvement oratoires accentués, qui ont été ajoutés par les éditions. De la même façon j'ai aussi fait disparaître les points de suspension inventés par les éditions à certains endroits où, simplement, une phrase n'est pas terminée, ce qui ne signifie pas nécessairement que l'auteur a commencé une série qu'il n'est pas nécessaire de poursuivre explicitement. La phrase est simplement interrompue, laissée à l'abandon<sup>15)</sup>, parfaitement inchoative, peut être destinée à être reprise et complétée, cela nul ne le saura jamais. De toutes ces façons cette nouvelle édition donne à lire et à voir le grand degré d'inachèvement de ces écrits.

Nous espérons avoir suffisamment montré ce qui fonde et justifie cette nouvelle édition. Il est certain que, dans un premier temps, elle peut choquer en heurtant les habitudes de lecture et de travail. Pour finir, que l'on me permette de formuler un vœu : que ce profond bouleversement soit l'occasion d'un renouvellement de la lecture et des études des *Pensées-de-Pascal*.

(Maître de conférences (HDR) émérite  
à l'Université de la Sorbonne nouvelle-Paris 3)

---

14) Nous avons pu le constater lors de notre présentation à l'Université Musashi en étudiant les pensées Roseau pensant grâce à une suggestion de Mme Yuka Mochizuki.

15) Voir p. 52, 58, 59, 72, 79, 184, 226, 258, 303, 304, 307, 320, 323, 354, 380, 400.